



Mairie de Plounéour-Brignogan-Plages
Tél : 02.98.83.40.06
Fax : 02.98.83.55.90
E-mail : accueil@brignogan-plages.fr

PORT COMMUNAL DE PONTUSVAL

Arrêté préfectoral 2003 - 1254

☐ **DEMANDE DE LOCATION D'UN MOUILLAGE COURTE DUREE**
(DE 1 À 19 SEMAINES)

☐ **DEMANDE DE LOCATION D'UN MOUILLAGE LONGUE DUREE**
> 20 SEMAINES)

DATES SOUHAITEES : de la semaine N°..... à la semaine N°..... (du lundi au samedi inclus).

EMPLACEMENT SOUHAITE (Dans la mesure des emplacements disponibles):
Crapauds, SNSM, Schluz, Garo, Tour Blanche (entourer votre ou vos préférences).

Pour toute demande fournir les copies de l'attestation d'assurance et des papiers du navire.

NOM :.....Prénom :.....
Adresse principale :
VILLE :Code postal :
N° de téléphone :N° portable :

Adresse mail :

NOM DU NAVIRE :IMMATRICULATION :
MARQUE :

Longueur :.....Tirant d'eau :Type : MOTEUR - VOILIER

Je soussigné (Nom) (Prénom).....
reconnait avoir reçu et pris connaissance du règlement intérieur des mouillages légers approuvé par
délibération du Conseil Municipal du 29/09/2008, de son avenant 1 approuvé par délibération du Conseil
Municipal du 25/05/2009 et de son avenant 2 approuvé par délibération du Conseil Municipal du
21/10/2013.

A Plounéour-Brignogan-plages, le SIGNATURE

Les tarifs seront modifiés en 2017.

1. Tarifs 2016 longue durée :

- 150€ pour 20 semaines puis 8€ la semaine supplémentaire

2. Tarifs 2016 courte durée :

- la semaine : 20€
- 2 semaines : 25€
- la semaine supplémentaire : 10€ (avec un maximum de 140€)